



**Appel de projets - Novembre 2016**

**Lab culturel**

**Plan culturel numérique du Québec**



**PLAN  
CULTUREL  
NUMÉRIQUE  
DU QUÉBEC**



**NOTRE CULTURE, CHEZ NOUS, PARTOUT**

## Contexte

La mission de **Culture pour tous** est de contribuer à faire reconnaître les arts et la culture comme dimensions essentielles du développement individuel et collectif en favorisant la participation des citoyens à la vie culturelle.

Dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec (PCNQ), Culture pour tous s'est vu confier le mandat de mettre sur pied un **programme d'aide** au développement de projets ou de services culturels numériques **innovants**.

De ce mandat, est né le **Lab culturel** qui vise à soutenir le développement de ce type de projets.

Nous souhaitons accueillir au sein du Lab des projets créatifs, originaux, sortant des sentiers battus, qui placeront à la fois la culture au cœur d'environnements numériques et le numérique au cœur de la culture, toujours dans l'ultime but de favoriser l'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle. Le Lab culturel s'inspire de l'écosystème des entreprises en démarrage dans son exécution. Le Lab culturel peut agir à la fois en tant qu'incubateur ou accélérateur en contribuant au développement d'une ou de plusieurs étapes d'un projet, selon son ampleur.

## But du Lab culturel

Appuyer des projets innovants permettant d'améliorer l'accès ou la participation des citoyens à l'art et la culture d'ici, par le numérique.

## Objectifs du Lab culturel

- **Soutenir des approches culturelles innovatrices** ou structurantes qui visent l'engagement et la participation du public envers les arts et la culture.
- **Acquérir et partager des apprentissages** sur la façon de soutenir les nouveaux processus de réalisation de projets culturels adaptés au numérique.

## Candidats admissibles

L'appel de projets s'adresse autant aux organismes, aux entreprises qu'aux individus.

Tout candidat qui soumet une candidature doit être citoyen canadien ou résident permanent au sens de l'article 2 (1) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Dans les deux cas, il doit résider habituellement au Québec et y avoir résidé au cours des 12 derniers mois. Le candidat qui réside à l'extérieur du Québec depuis deux ans et plus n'est pas admissible, à moins qu'il ne conserve son statut de résident du Québec. Dans ce cas, il relève de la responsabilité du candidat de démontrer son admissibilité en confirmant sa participation au régime d'assurance maladie du Québec.

Une société, entreprise ou organisation qui soumet une candidature doit avoir son siège social au Québec et démontrer que le contrôle de fait et de droit de l'entreprise est majoritairement détenu par des personnes dont la résidence fiscale est au Québec. On entend par siège social l'endroit où se situe le centre de décision et où s'exerce la direction véritable de l'entreprise.

## Projets admissibles

Pour être admissible, l'organisme, l'entreprise ou l'individu devra présenter un projet ou le volet d'un projet respectant les conditions suivantes :

- Comporter une **dimension culturelle** dominante.
- Faire **appel au numérique**. Est considéré comme étant numérique toutes représentations dérivées de procédés technologiques transformant l'image, le son et les interactions sous forme électronique et transmissibles sur support ou en ligne.
- Démontrer son **caractère innovant** par l'un ou l'autre de ces aspects:
  - Le projet ou l'un de ses volets doit être inédit ou amener un nouvel aspect peu exploré au Québec.
  - Le projet doit amener une nouvelle façon d'accéder à la culture par le numérique.
  - Le projet doit apporter une solution créative à un problème que connaît le domaine culturel et qui a un impact sur un grand nombre de personnes.
  - Le projet doit générer des apprentissages qui pourront idéalement être utiles au domaine de la culture.
  - Le projet peut être considéré innovant pour un territoire ou une discipline.
  - Le projet peut être considéré innovant dans sa démarche de réalisation.
- Encourager la **participation**, la collaboration et l'interaction avec les **citoyens**.
- Se réaliser sur une période de six à huit mois, entre février et décembre 2017.

Les projets qui font l'objet d'autres appuis financiers publics ou privés peuvent soumettre leur dossier au sein du Lab culturel sans que cela ne soit une contrainte. De plus, un organisme, entreprise ou individu peut soumettre plus d'un projet. Dans un tel cas, chaque projet devra être soumis de façon individuelle. Les projets déposés lors des appels de candidatures précédents peuvent être à nouveau déposés à condition de respecter les critères d'admissibilité.

## Évaluation des projets

L'analyse des projets reposera sur une grille d'évaluation modulée en fonction des critères suivants :

- Leur pertinence au point de vue **culturel**
- Leur caractère **innovant**
- Leur utilisation judicieuse de procédés **numériques**
- La valeur des **apprentissages** : le processus est aussi important que le résultat
- Leur capacité de **susciter l'intérêt ou la participation du public**
- Leur **faisabilité** dans les **limites de temps et de budget imparties**
- **L'expertise et les compétences des collaborateurs** associés au projet.

Les candidatures seront pré-évaluées par un **comité de sélection**. Les critères énoncés servent de cadre d'évaluation au comité. Après cette première étape d'évaluation, celles-ci seront soumises au **jury** pour délibération. Le jury est composé d'experts du milieu culturel, numérique et des affaires.

Même si le projet répond aux conditions d'admissibilité, sa sélection et son financement par Culture pour tous ne sont pas garantis.

## Formes d'aide

Le soutien aux projets accueillis au sein du Lab culturel peut prendre différentes formes :

- Aide financière
- Accompagnement par un professionnel
- Mise en relation avec les différents partenaires nécessaires à l'avancement du projet
- Contribution au rayonnement du projet

Culture pour tous dispose d'une **enveloppe de 150 000\$** pour cet appel de projet. Les sommes accordées sont déterminées en fonction de la nature des projets et elles peuvent varier d'un projet à l'autre.

L'aide professionnelle accordée aux projets est déterminée en fonction des besoins de chacun de ceux-ci individuellement et peut varier d'un projet à l'autre. Chacun des projets admis se verra assigner un accompagnateur qui, par son expertise pertinente au projet, permettra d'en assurer son développement vers le succès.

La contribution au rayonnement du projet peut prendre différentes formes, selon la nature du projet.

## Engagements

L'entreprise, l'organisme ou l'individu voyant son projet accepté au Lab culturel s'engage à :

- être disponible pour la réalisation du projet. Un candidat n'est pas tenu d'accorder 100% de son temps au projet, mais devra accorder un temps raisonnable pour en atteindre les objectifs;
- présenter son projet ou un volet de son projet au grand public ou aux pairs en mode consultatif et les apprentissages qui en découlent.
- respecter les conditions de l'entente qui sera établie. Une clause de confidentialité pourrait être ajoutée à l'entente, au cas par cas.

## Déroulement de l'appel de projets

Ouverture de l'appel de projets :	Mardi 29 novembre 2016, 12 h
Clôture de l'appel de projets :	Jeudi 12 janvier 2017, 17 h
Analyse des projets recevables :	Du 13 janvier au 10 février 2017
Réponse aux candidats :	À partir du 13 février 2017

## Dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent être soumis par voie électronique à l'aide [d'un formulaire en ligne](#).

Si un support physique s'avérait nécessaire pour accompagner le dossier de candidature, il pourra être envoyé à l'adresse suivante, en respectant les dates de clôture :

Culture pour tous  
Plan culturel numérique  
4750, avenue Henri-Julien - Bureau 050  
Montréal (Québec) H2T 2C8

## Informations supplémentaires

Pour toute question concernant l'appel de projets, nous vous invitons à consulter la [FAQ](#) sur notre site Web ou à communiquer avec nous par courriel : [labculturel@culturepourtous.ca](mailto:labculturel@culturepourtous.ca)